Nº 116. Jeudi 14 Mai 1846. 17me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
pour un an . .	26 fl.	30 fl.
» six mois .	14 »	16 »
» trois mois.	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
à La Haye, Lage Nieuwstraat,
derrière le Prinsegracht, Noordzijde
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE, 13 Mai.

Affaires d'Angleterre.

C'est lundi dernier qu'a dû avoir lieu au parlement anglais la troisième lecture du bill sur les céréales, et qu'ainsi se trouvera enfin terminée cette lutte acharnée entre le parti protectionniste et les partisans de la liberté du commerce. Sur la question de savoir ce que le parti protectionniste a gagné dans cette lutte, le *Journal des Débats* dit avec raison que non seulement il n'a rien gagné, que tout au contraire il a perdu de jour en jour du terrain, et son opiniâtre opposition n'a fait que démontrer son impuissance. Dans la chambre, il n'a certainement pas réussi à compenser la quantité par la qualité. Ce n'est pas que le courage lui ait [illegible] jusqu'au bout, avec une persévérance digne d'une meilleure cause; mais il avait contre lui tous les hommes de talent de la chambre. De tous ceux dont le nom a quelque célébrité dans la politique, dans la science, dans la littérature, dans l'art oratoire, il n'en est pas un qui ne se soit rangé sous la bannière des réformes commerciales; et, dans cette catégorie, les protectionnistes ne peuvent revendiquer que M. Disraëli. Mais l'auteur de *Coningsby* et de *Sybil*, avec tout son esprit et toute sa verve, n'avait pas, ou du moins n'a pas encore acquis assez de consistance politique pour devenir un chef de parti, surtout le chef d'un parti aristocratique.

Les protectionistes ont donc dû chercher quelque part et improviser pour l'occasion un chef (*leader*). Suivant les traditions anglaises, ils l'ont cherché dans une grande famille; et un fils du duc de Portland, lord George Bentinck, s'est vu élevé subitement à cet honneur inattendu. Jusque-là, lord George Bentinck ne s'était fait connaître que sur un théâtre assez étranger à la chambre des communes. Tout le monde, disent les *Débats*, sait que le nouveau chef de l'opposition *tory* est un des rois des champs de course, et qu'aucun nom n'est plus connu que le sien à Epsom ou à Newmarket. Ce n'est pas un crime, et nous n'en faisons le sujet d'aucun reproche; mais enfin il fallait que le parti protectionniste se trouvât dans une assez grande disette d'orateurs et d'hommes politiques pour aller imposer la tâche de le conduire à un personnage qui y était si peu préparé. Lord George Bentinck a fait aussi bonne contenance que possible; mais néanmoins il a souvent appelé quelques sourires discrets sur les lèvres de sir Robert Peel et de lord John Russell, et, dans la dernière séance en particulier, il est tombé dans de si singulières bévues qu'on lui a généralement conseillé d'abdiquer, en lui disant qu'un diplôme du jockey-club ne pouvait conférer [illegible]

Si le parti protectionniste a fait peu de progrès dans la chambre, il en [illegible] encore dans le pays. Que sont devenues, hélas! toutes ces prédictions sur les soulèvements d'opinion qui devaient éclater dans le pays? La population des fermiers, sur laquelle on comptait, ne regarde plus la liberté du commerce comme un épouvantail, et s'y convertit elle-même insensiblement. Pendant que s'accomplissait dans le parlement cette révolution économique dans laquelle on voulait voir la ruine de l'intérêt agricole, la terre n'a fait qu'augmenter en valeur; elle se vend mieux que jamais, elle est plus recherchée que jamais, et ce fonds solide et immuable reste toujours à l'abri des fluctuations et des tempêtes qui agitent l'industrie.

La discussion et le temps n'ont donc fait que répandre plus largement et faire entrer plus profondément dans le pays l'idée de la réforme économique. Cette habitude même de sécurité et de fixité qui est inhérente à l'occupation de la terre, fait que les propriétaires et les fermiers ne désirent plus autre chose maintenant qu'une conclusion. Ils sont las de rester dans une continuelle perplexité, et ne demandent qu'à en finir une fois pour toutes. S'il y avait eu une dissolution au mois de décembre, quand la crise ministérielle prit tout le monde à l'improviste, le résultat aurait pu en être fatal aux plans de réforme; s'il y en avait une aujourd'hui, l'issue n'en serait plus douteuse. Le bon sens du peuple anglais lui dit qu'un changement déclaré nécessaire, inévitable, et en même temps salutaire, par tous les hommes dans lesquels il a toujours eu confiance, et qui sont l'élite de l'intelligence, de la richesse et de la noblesse du royaume, ne saurait être plus longtemps différé. Aussi la question est-elle, par une sorte de consentement général, considérée comme réglée. Il y a un instinct, plus sûr encore que toute logique, qui dit que tout retour en arrière est désormais impossible. Dans la chambre des lords elle-même, on parle de la question comme si elle était déjà résolue, quoiqu'elle n'y ait pas encore été discutée. Ces jours-ci, le duc de Richmond protestait vivement contre cette résignation prématurée, mais tout le monde sent que c'est une protestation impuissante. Nous verrons bientôt jusqu'où les protectionistes de la chambre haute voudront pousser la résistance. Ils n'ont pour eux qu'un seul homme de talent, lord Stanley; mais si lord Stanley n'a rien perdu de son éclatante parole, il a beaucoup perdu de son importance politique. Il est donc fort probable que là aussi les mesures proposées pourront bien rencontrer une opposition tracassière, mais non sérieuse.

L'homme dont l'esprit serait affligé d'une assez robuste candeur pour ajouter foi à la centième partie de ce qui s'imprime tous les jours dans les journaux de l'opposition de tous les pays, devrait en retirer la douce certitude qu'il vit au milieu du plus dégoûtant cloaque d'infamies et de turpitudes dont fasse mention l'histoire de toutes les sociétés présentes ou passées. Et certes, pour peu qu'il lui restât une ombre de loyauté ou de noblesse au cœur, il ne pourrait y naître d'autre pensée que d'échapper par tout moyen au contact de tant d'ignominie. Caton s'ouvrit les entrailles pour moins que cela; et nous ne comprenons pas, vraiment, que nos incorruptibles de la droite ou de la gauche n'aient pas encore songé à imiter l'exemple du rigide Romain. Cela prouverait ou qu'ils ne sont pas des Catons, ou qu'ils ne désespèrent pas encore tout-à-fait de notre malheureuse partie. Nous préférons cette dernière hypothèse. Mais l'homme dont nous parlions ne devrait pas moins se sentir navré de honte et de douleur au triste spectacle qui se déroule incessamment sous nos yeux. En effet, il se publie chaque jour, sur tous les points du pays, une foule de journaux *indépendants*, munis, de par l'opposition, d'une multitude de certificats de loyauté, de probité, de capacité, d'infaillibilité, etc. Ouvrez-en un au hasard, et vous y entendez affirmer que le gouvernement et ses amis pratiquent, en plein soleil, avec la plus constante et la plus exécrable impudence, la plus indigne conduite. Et l'opposition se voile la face, se couvre la tête de cendre, et entonne d'une voix déchirante l'hymne de désolation: *super flumina Babylonis*, à moins qu'elle ne donne issue à toutes les colères dont son cœur honnête est rempli. Nous ne pouvions rester toujours muets sur les affreux scandales qui inspirent à l'opposition une si légitime horreur.

Le raisonnement journalier de l'opposition roule sur un seul sujet, la conservation de la patrie, qui, à les en croire, a été perdue et vendue pour la millième fois par le gouvernement. Et tout cela s'écrit et s'imprime dans des journaux qui ont la prétention de représenter des opinions, et tout cela se lit. Malheureux journalistes! Que nous plaignons ceux qui, parmi eux, et il en est, assure-t-on, n'ont pas perdu jusqu'aux dernières lueurs du bon sens; leur abnégation est par trop méritoire.

(*Courrier de Lyon.*)

Le *Staats-Courant* publie aujourd'hui l'arrêté royal qui nomme Me Bruce commandeur de l'Ordre du Lion Néerlandais.

La haute cour des Pays-Bas s'est occupée hier d'une affaire du ministère public contre l'éditeur de l'*Arnhemsche Courant*, pour outrage envers la personne du Roi. Après que le conseiller Me F. de Greve eût fait son rapport, M. Donker Curtius, défenseur de l'accusé, a fait valoir deux moyens de cassation. Le 27 de ce mois M. l'avocat-général prendra ses conclusions.

Madame la Princesse Albert de Prusse est arrivée le 7 de ce mois à Potsdam. S. A. R. restera quelques jours dans cette ville où se trouve réunie la famille royale, et se rendra ensuite à Camenz.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient une correspondance de Paris, suivant laquelle un rapprochement se serait opéré entre les cabinets de St-Pétersbourg et des Tuileries, et l'on s'attend à voir bientôt arriver à Paris un diplomate russe pour occuper le poste d'ambassadeur, resté vacant depuis quelques années. Il paraît que M. de Salvandy à qui on a offert le poste d'ambassadeur à St-Pétersbourg, n'a pas accepté. Le correspondant ajoute, que dans aucun cas M. de Barante, le titulaire actuel de l'ambassade française en Russie, ne figurera sur la liste des candidats.

Il est survenu des démêlés d'une nature si grave entre les autorités de Galacz (principautés danubiennes), et le vice-consul de Prusse, que ce dernier a retiré son pavillon, et qu'il a placé provisoirement les sujets prussiens sous la protection du consul d'Autriche. Voici ce qui a provoqué ce différend. Le vice-consul de Prusse, M. Wedeke, avait loué, pour y établir sa résidence, la maison d'un négociant grec. Ce dernier fit demander à M. Wedeke vers la fin d'octobre 1845, époque où le bail expirait, si son intention était de rester son locataire pendant l'année suivante; pour toute réponse, M. Wedeke, qui se trouvait alors à Berlin, lui envoya par le prochain courrier le montant du bail pour l'année 1846. Sur ces entrefaites, le propriétaire de la maison, sans attendre la réponse du vice-consul, avait loué sa maison au gouverneur de la ville, M. George de Ghika, qui voulut y entrer de force. Cependant l'agent consulaire, M. Wilhelmi, remit le loyer au consul grec, sous la juridiction duquel était placé le propriétaire de la maison, et resta en possession de l'hôtel du consulat, ce qui donna lieu à toutes sortes de chicanes de la part du gouverneur moldave. Un jour, trois domestiques de ce dernier entrèrent sous un prétexte quelconque dans l'hôtel du consulat et chargèrent de coups les gens de la maison; quelques jours plus tard, celui-ci fut même arrêté en l'absence de l'agent consulaire. M. Wilhelmi ayant fait inutilement des représentations aux autorités, cessa immédiatement ses fonctions auprès du gouvernement moldave et retira le pavillon et les armoiries du consulat.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 14 MAI 1846.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LE FEUILLETON-ROMAN.

LE JUIF ERRANT DE M. EUGÈNE SUE.

BULLETIN DE LA GRANDE CAMPAGNE DE RODIN.

M. Sue, le *Juif Errant* et le *Constitutionnel* marchent dans leur gloire et leur majesté. On nous annonce, avec une admirable gravité, que des souscripteurs belges, je pense qu'ils n'appartiennent point aux provinces de la Belgique où l'on parle français, viennent d'offrir une médaille d'or à l'auteur, comme un témoignage de gratitude, en considération des services qu'il a rendus à la morale publique et à la littérature; on prépare une nouvelle édition de ses œuvres en flamand, ce qui promet à ceux qui possèdent cet idiome le plaisir de l'entendre parler par mademoiselle Rose-Pompon, et la jouissance non moins grande de lire des tirades d'argot traduites en langue wallonne; enfin, à Paris, des dessinateurs et des graveurs se réunissent pour illustrer l'œuvre du grand romancier. A tant de gloire, il faut une ombre, et cette ombre, c'est la critique. Quand les triomphateurs romains montaient au Capitole, il y avait derrière leur char un groupe de soldats indiscrets qui chantaient des couplets satiriques, et qui prenaient la liberté de dire que César, le grand chauve, n'avait pas de cheveux, et qu'Antoine l'ivrogne avait oublié, la veille encore, sa raison au fond des coupes pleines de falerne et de cœcube. Nous demandons, à l'exemple de ces soldats, une petite place derrière le char de M. Sue. Si nous n'avons rien à chanter, nous avons bien quelque chose à dire.

Depuis nos dernières observations, M. Sue a publié deux volumes (1), et nous sommes d'autant plus autorisé à rentrer en lice, que ces deux volumes forment un tableau complet dans lequel se déroule un drame tout entier avec son exposition, son intrigue et sa péripétie. Or, c'est précisément sur ce drame que porte l'espèce de gageure littéraire que nous avons acceptée contre M. Sue, quand, par un revirement subit et imprévu, l'auteur du *Juif Errant*, voulant déconcerter la critique, crut lui donner tort en se rangeant de son avis, et abaissa l'abbé marquis d'Aigrigny autant qu'il l'avait élevé, pour élever Rodin autant qu'il l'avait abaissé, nous l'avertîmes qu'il se posait à lui-même un problème qu'il ne résoudrait pas facilement. En effet, d'après la nouvelle donnée qu'acceptait M. Sue, Rodin devait substituer l'emploi des moyens moraux à l'emploi des moyens matériels, et parvenir à mettre les jésuites en possession de la succession de 200 millions ouverte au profit de la postérité de Rennepont, en agissant uniquement sur les passions des adversaires de la société de Jésus.

Or, même en admettant la transfiguration de l'ignoble Rodin placé tout-à-coup sur le premier plan du tableau, tandis que le brillant abbé d'Aigrigny était relégué sur le dernier, comme un homme sans intelligence et sans portée, il restait à voir comment Rodin, ou plutôt comment M. Sue, caché derrière ses marionnettes romantiques, ferait mouvoir les touches du grand clavier des passions humaines. Il y a ici un récit nécessaire qui doit précéder et accompagner l'appréciation critique qui portera d'abord sur la question de l'art.

Rodin, en quittant la princesse de Saint-Dizier et l'abbé d'Aigrigny, se résout non-seulement à abandonner les trames si laborieusement ourdies contre les héritiers Rennepont, mais à les détruire sans exception, ce qui semble déjà peu raisonnable pour un homme représenté comme si habile. Cet amour-propre de tout refaire à neuf n'est pas d'un bon politique, et cette prétention d'exclure, d'une manière absolue, les moyens matériels, parce que l'abbé les a exclusivement employés, est d'un petit esprit. Les esprits habiles ne sont jamais exclusifs, ils acceptent tout ce qui sert. M. Sue pourrait-il dire, par exemple, quel avantage trouve Rodin à tirer Couche-tout-Nu de prison pour en faire le commensal de Morok, qui l'énivre chaque jour d'eau-de-vie? Couche-tout-Nu n'était-il pas aussi bien, pour les intérêts des jésuites, dans les prisons pour dettes que dans les cabarets des barrières? Ici Rodin fait autrement que l'abbé d'Aigrigny, mais il ne fait pas mieux; il fait même moins bien, car Couche-tout-Nu emprisonné doit se rendre plus difficilement dans la rue Saint-François, lors de la nouvelle époque fixée, que Couche-tout-Nu enivré. Mais laissons de côté les détails et arrivons au fait principal.

Quand nous avons eu à raconter les ressorts employés par l'abbé d'Aigrigny, afin d'empêcher les héritiers Rennepont de se trouver au rendez-vous fixé par leur aïeul, un siècle et demi auparavant, pour l'ouverture de sa succession, nous avons dû signaler la monotonie fastidieuse de l'expédient adopté. C'est toujours une arrestation. Rodin ne fait pas arrêter ses adversaires, il est vrai, mais son esprit n'est guère moins stérile; et la monotonie est fastidieuse, qu'il s'agisse d'un moyen moral ou d'un moyen matériel. Ce qu'il fait avec mademoiselle de Cardoville, il le fait à peu près avec tous les autres; or, voici le moyen dont il se sert avec mademoiselle de Cardoville.

Il veut conquérir sa confiance, et, sachant qu'elle est retenue comme aliénée, il va dénoncer lui-même à la justice le docteur Baleinier, la princesse de Saint-Dizier et l'abbé d'Aigrigny, et se présente dans la maison de santé accompagné d'un juge d'instruction. Sans doute pour rendre la scène plus dramatique, il n'a pas fait avertir le docteur, de sorte que celui-ci demeure confondu de cette dénonciation. Dans une longue conversation avec mademoiselle de Cardoville, Rodin lui fait les confidences les plus compromettantes pour la société de Jésus, et les plus maladroites; car il livre complétement le secret des jésuites pour mieux surprendre la confiance de mademoiselle de Cardoville, dont on ne voit pas qu'il tire le moindre parti. Il lui signale la princesse de Saint-Dizier, l'abbé d'Aigrigny et tous les jésuites, comme les auteurs d'une vaste conspiration contre la famille de Rennepont; il lui révèle le motif de cette conspiration, en lui disant qu'il s'agit de s'emparer d'une succession de 200 millions; il va jusqu'à lui apprendre que c'est pour l'empêcher de se trouver dans la maison de la rue Saint-François le 13 février qu'on l'a enfermée dans une maison de fous; il lui fait connaître les manœuvres ourdies contre le prince Djalma pour le même objet. Comme mademoiselle de Cardoville paraît douter de cette grande puissance de la société de Jésus, Rodin donne à son style les couleurs les plus effrayantes pour lui ôter une sécurité qui doit cependant être profitable à ses propres manœuvres. Il insiste sur l'art infernal avec lequel « les jésuites environnent leurs victimes d'agents habiles et dévoués. » Il les montre « circonvenant par tous les moyens possibles depuis la flatterie jusqu'à la terreur, » Il ajoute que, « par leurs ruses diaboliques, les apparences les plus pures et les plus dévouées cachent les piéges les plus horribles. » Enfin, il termine par cet avertissement: «Défiez-vous de tout ce qui vous entoure. »

C'est-à-dire que Rodin donne, à proprement parler, son signalement à mademoiselle de Cardoville pour qu'elle puisse le découvrir, et qu'à force de dissimuler il se démasque. Je sais bien que M. Sue insinue qu'en agissant ainsi, le jésuite a l'espoir de compromettre la Mayeux dans l'esprit de mademoiselle de Cardoville, et de préparer la perte d'une personne dont il craint la perspicacité. Mais d'abord cette insinuation est inexacte; car Rodin se débarrasse de la Mayeux, non en la faisant passer pour jésuitesse, mais en faisant voler par Florine des vers manuscrits qu'elle a composés sur Agricol, et en la menaçant, dans une lettre anonyme, de les faire publier sous ce titre: *Les Amours d'une Bossue.* Ensuite, quand bien même cette insinuation ne tomberait pas à faux, elle ne suffirait pas pour excuser une aussi grave imprudence de la part d'un esprit qu'on représente comme si politique. Risquer quelque chose pour tout gagner, cela se conçoit, c'est la règle de tous les jeux; mais risquer tout dans l'espoir d'un faible gain, c'est une maladresse. Or, qui ne voit combien les inconvénients des confidences de Rodin l'emportent sur l'avantage infime qu'il pourrait trouver à

Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

(1) Ces lettres critiques ont suivi, on le sait, le développement du roman de M. Sue.

S. A. S. le prince de Hesse a été déchargé, sur sa demande, des fonctions de gouverneur de la forteresse de Luxembourg.

Par le *steamer* des Antilles, qui correspond maintenant avec les paquebots chargés du transport des dépêches sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, on a reçu des nouvelles de Taïti jusqu'à la fin de décembre. La situation n'était pas améliorée. Les naturels, toujours retranchés dans leurs campements, restaient vis-à-vis des Français dans un état d'hostilité passive, et Pomaré, cloîtrée à Raïatea avec son mari, continuait à refuser toute communication avec eux.

Le bruit courait que la France était disposée à renoncer au protectorat des îles Raïatea, Huahiné et Borabora, qui, avec quelques autres, seraient laissées aux naturels, à condition qu'aucune puissance n'élèverait de prétention sur leur territoire ou n'en accepterait le protectorat.

Les amiraux français et anglais n'ont pas pu définitivement s'entendre sur le montant de l'indemnité Pritchard, et l'affaire en est restée là.

On nous a communiqué les deux notes suivantes avec prière de les insérer :

« Encore un manque de probité qu'il est pénible d'enregistrer :

» M. Jouard, engagé à La Haye, comme 2^me^ basse et 1^re^ au besoin, depuis le 1^er^ décembre jusqu'au 31 mai, vient, à l'exemple de son prédécesseur Brouard, de quitter furtivement la ville et de se rendre à Lyon, où il a contracté un engagement à dater du 1^er^ mai.

» Ainsi, les contrats ne sont rien aux yeux de certains artistes, et qu'ils n'aillent point alléguer la nécessité, le manque de payement, non ! C'est dans un théâtre royal, richement subventionné, que, dans la même année, deux artistes, au mépris de leurs engagements, donnent l'exemple de la mauvaise foi, et manquent à tous les devoirs que s'impose l'honnête homme ; on ne saurait trop flétrir une pareille conduite, et il est nécessaire et utile de signaler de pareils hommes, quand ce ne serait que pour avertir et prémunir les chefs d'entreprises théâtrales. »

« Nous apprenons que monsieur l'intendant des théâtres vient d'infliger une amende à M. Lorrezzo, baryton, lequel, après avoir fait changer le spectacle de lundi dernier, 11 courant, assistait tranquillement, le mardi 12, à une représentation du Cirque, malgré le certificat de maladie qu'il s'était fait délivrer ce jour même par le médecin du théâtre.

» Ce manque de respect envers le public et envers l'administration exigeait, en effet, que l'on sévît contre cet artiste, et l'on ne saurait qu'approuver une pareille mesure. »

Affaires de Grèce.

Athènes, 20 avril.

Les fêtes de Pâques ont dispersé les députés, les chambres ont suspendu leurs travaux, la politique est presqu'oubliée.

Les quelques jours qui viennent de s'écouler [illegible] que par de [illegible] nière, à pareille époque, elle répandit également [illegible] son but était de troubler les esprits et de faire croire à l'Europe que sous le ministère présidé par M. Coletti, on vivait dans des transes continuelles.

Cette tactique ne valut à l'opposition que la honte du ridicule, mais il paraît qu'elle ne s'en est pas dégoûtée, puisqu'elle y a eu recours encore cette année. Voyez plutôt : un complot contre la constitution vient d'être découvert ; quelle en est l'âme ? Le roi avec M. Coletti soutenus par les autochthones, les troupes irrégulières et une partie des troupes régulières ! Dans la nuit du vendredi au samedi saints, on doit fondre sur les indigènes, les passer tous au fil de l'épée et renverser la constitution ! Et non seulement les journaux les plus importants de l'opposition ont accueilli et répandu ces bruits aussi stupides que coupables, mais des sénateurs les ont colportés à dessein et M. Grégoriadis, l'un d'eux, s'attribuant le mérite de cette importante découverte, n'a pas rougi d'engager des députés à prendre des mesures contre un ministère qui avait juré leur mort et le renversement de la constitution ! Il a été, en effet, question de cela à la chambre des députés, mais d'une façon qui n'a pas dû plaire à M. Grégoriadis et consorts ; M. Lycurgue a dénoncé le projet du complot, mais en dénonçant en même temps M. Grégoriadis comme la source qui le lui avait dévoilé. Il n'en fallait pas davantage pour que M. Coletti saisît l'occasion qu'on lui offrait de flétrir la guerre de mensonges et de calomnies qu'on lui faisait et dans laquelle on avait même la hardiesse de faire figurer jusqu'à la personne inviolable du roi.

Le lendemain, au sénat, M. Gregoriadis fut sommé de citer la source à laquelle il avait puisé sa nouvelle, mais tout troublé, il finit par dire qu'il l'avait apprise chez M. Mavrocordato, et par invoquer le témoignage de quelques mavrocordatistes. Sur ce le ministère a ordonné une enquête et M. Mavrocordato interrogé, entr'autres, a répondu « qu'il n'avait rien entendu et qu'il ignorait absolument ce que M. Gregoriadis pouvait avoir appris dans ses antichambres, » paroles extrêmement flatteuses pour le sénateur Colettiphobe.

Pour indisposer les indigènes contre M. Coletti, l'opposition disait aussi qu'à peine le 18—30 mars aurait lui, jour où cessait l'action du fameux décret contre un grand nombre d'étérochtones, que le premier ministre donnerait à ces derniers les places occupées par leurs adversaires. Mais le jour si redouté a lui, et rien n'a été changé. Ainsi l'opposition qui n'a plus que des prédictions pour combattre le ministère, ne fait que donner plus de force à celui-ci et au proverbe qui dit que nul n'est prophète en son pays. Triste rôle que le sien ! Mais quel autre rôle jouer ? M. Coletti est mille fois plus populaire que le plus populaire des membres de l'opposition ; il possède la confiance du roi ; il dispose de la très-grande majorité des représentants du pays ; que reste-t-il donc à l'opposition pour ne pas se vouer au premier saint venu ?

Parmi les divers projets d'utilité publique soumis aux chambres, il en est un qui soustrait la police de la capitale et du Pirée à l'autorité communale et la confie au gouvernement ; c'est là le seul moyen efficace de garantir ces deux villes des crimes qui se commettent partout où la population est nombreuse. Ce projet a passé en principe dans les deux chambres, mais l'opposition qui criait tantôt qu'Athènes était un coupe-gorge, déclare par la voix d'un de ses membres, le sénateur Psylla, Athénien de naissance, qu'il n'y a aucun besoin d'une police gouvernementale ; que le ministère s'exagère l'importance des désordres qui ont troublé la capitale ; qu'Athènes et le Pirée jouissent d'une sécurité parfaite.

Viennent ensuite plusieurs autres projets de loi sur un chemin de fer à établir entre le Pirée et Athènes ; sur l'exploitation des houillères et autres mines du pays ; sur le dessèchement des marais et le barrage des rivières ; sur l'instruction publique ; sur l'organisation du clergé secondaire, etc. etc. Le gouvernement n'a pas non plus négligé les voies de communication qui doivent activer le commerce, et dans ce moment, il est en négociation pour l'achat de trois bateaux à vapeur de 100 chevaux, lesquels feront le tour des îles et parcourront les côtes du royaume.

Voilà des mesures qui acquièrent au ministère la reconnaissance et l'appui du pays. La Grèce, lasse de politique, veut être administrée. Après avoir consolidé le gouvernement, c'est vers ce seul but que doivent tendre et que tendent, en effet, les efforts de M. Coletti.

Nouvelles de Prusse.

La *Gazette générale de Prusse* publie un long article sur la convocation du synode général, qui doit se réunir prochainement à Berlin. Nous avons fait connaître la composition de cette assemblée, il est donc inutile d'y revenir. La *Gazette de Prusse* a saisi cette occasion de rappeler l'importance que le gouvernement prussien a constamment attachée, depuis le commencement de ce siècle, à l'institution des synodes ; dès 1820, le roi Guillaume III leur demanda un rapport sur les mesures à prendre pour améliorer la situation religieuse de ses états. Quelques-unes de leurs propositions furent adoptées, mais les malheureux événements de 1806 empêchèrent le gouvernement de donner suite aux [illegible] faire jouer un rôle si important dans la réorganisation du protestantisme, paraissent avoir été oubliés. Ce n'est qu'en 1843 que le roi actuel songea de nouveau à les réunir. Il commença par convoquer les synodes des cercles ; en 1844, vint le tour des synodes provinciaux, et maintenant c'est aux lumières d'un synode général que l'on fait appel. La *Gazette de Prusse* admire cette gradation. Elle y voit la preuve que les institutions de l'église évangélique suivent une marche régulière, se développent d'une manière organique.

La brochure de M. Kühne, directeur-général des impôts à Berlin, vient de paraître. On s'attendait à trouver plus de choses dans cet écrit, qui a un caractère exclusivement statistique et où il s'efforce à prouver par des chiffres que :

1° Le *Zollverein*, par le système suivi jusqu'à présent, a complétement atteint son but financier et industriel ;

2° Que durant les 12 années, qui se sont écoulées depuis l'établissement du *Zollverein*, les revenus des douanes ont augmenté dans la proportion de 100 à 189, bien que les tarifs dans le cours de ces 12 années aient été plutôt réduits qu'augmentés ;

3° Que dans la répartition des revenus des douanes d'après la population, la Prusse souffre encore un grand préjudice comparativement aux états du sud de l'Allemagne, entr'autres à la Bavière et au Wurtemberg ; l'auteur cite pour exemple le café et compare la consommation qu'ont faite de cet article les différents états du *Zollverein* avant leur réunion en 1834, avec les résultats obtenus immédiatement après leur accession et avec les résultats actuels.

Il n'est point question dans cette brochure des droits différentiels, dont on a si souvent parlé en dernier lieu, non plus que d'autres propositions concernant l'établissement de relations directes entre le *Zollverein* et les pays transatlantiques.

Affaires d'Espagne.

Il paraît certain que le cabinet, après diverses réunions des ministres en conseil, s'est décidé à ne pas convoquer les cortès actuelles. Si nos renseignements sont exacts, dit *El Heraldo*, le ministère passera quelque temps dans cette situation et dissoudra ensuite la chambre à la fin de juin ou au commencement de juillet, pour que le pays procède à de nouvelles élections en août ou septembre, afin que les cortès puissent être réunies le 10 octobre.

Le départ de la reine pour les eaux, qui paraît aussi résolu, serait un des prétextes allégués par le cabinet pour ne pas convoquer ni dissoudre en ce moment les chambres. Mais il n'est pas nécessaire d'être initié aux secrets du gouvernement pour comprendre que ce n'est point là le vrai motif d'une décision si importante, et qui peut exercer une si grande influence sur l'avenir politique du pays et du parti conservateur. Comment s'expliquer qu'un ministère qui s'annonçait hautement comme parlementaire, ne s'empresse pas de convoquer les cortès, ne fût-ce que pour voter le budget, maintenant que la rebellion est vaincue en Galice, et que ce pays est tranquille ? C'est, sans doute, que le cabinet a vu s'évanouir les illusions qu'il s'était faites dans les premiers moments.

Le congrès actuel se trouve extrêmement fractionné : le parti qui y dominait, a fini, en arrivant au pouvoir, par payer ce tribut auquel tous les partis sont soumis : il s'est divisé, comme les conservateurs en France, comme les hommes qui, en Angleterre, soutenaient, il y a un an, sir Robert Peel. Malheureusement ces divisions, sans être, à notre avis, aussi tranchées qu'elles paraissent à la surface, et sans rendre impossible, pour l'avenir, cette union grande, noble et élevée que pourrait obtenir en Espagne un ministère qui serait à la hauteur de sa mission, rendent très-difficile pour tout cabinet la formation d'une majorité assez forte dans les chambres, pour donner au gouvernement toute la vitalité et tout le prestige dont il a besoin pour lutter contre les difficultés de notre situation politique. Sans vouloir rabaisser le mérite des membres du cabinet actuel, il est hors de doute que par son origine, par les circonstances qui ont [illegible] depuis lors, [illegible] le prestige du ministère présidé par le général Narvaez, dont quelques-uns des ministres actuels faisaient partie. Que l'on se rappelle, néanmoins, les luttes que ce ministère qui comptait deux années d'existence, eut à soutenir dans la dernière session, ainsi que ce qui s'est passé dans le sein de notre parti, et l'on comprendra facilement que le ministère Isturitz ait reculé devant de pareilles difficultés, et ne se soit pas senti le courage de les affronter.

Mais, si la non-convocation des cortès ajourne cette lutte, que fera le gouvernement relativement au budget qui n'est voté que jusqu'au mois de juillet ? Que fera-t-il relativement au système tributaire, qui a rencontré une si forte opposition parmi les populations, lorsqu'il était pourtant formulé en loi par tous les pouvoirs de l'état ? Comment résoudra-t-il cette importante question de Rome, quand le Saint-Siége demande

---

l'éloignement de la Mayeux ?

Grâce à cette confidence parfaitement inutile, voilà la famille Rennepont avertie qu'une conspiration redoutable est tramée contre elle par une société puissante et sans scrupule. Mademoiselle de Cardoville sait qu'on emploiera tout, la flatterie, la terreur, les semblants du zèle et de l'amitié, pour empêcher qu'elle, Djalma, les deux filles du duc de Ligny et M. Hardy se retrouvent rue Saint-François au second rendez-vous fixé. Il est donc logiquement indiqué que tous les membres de cette famille vont s'entendre, se serrer les uns contre les autres ; qu'on fera revenir Gabriel pour se concerter avec lui, que des hommes de loi seront consultés, que même des dénonciations seront faites à la justice. Avouez que les gros souliers huilés de Rodin ont pesé un peu trop lourdement sur la toile qu'il prétend, dans un autre passage, avoir tissée avec tant d'habileté !

Je sais bien que rien de cela ne se fait, mais tout cela devrait se faire, la vraisemblance le veut, la force de la situation l'exige, et c'est une faute contre l'art que de ne pas avoir fait agir dans ce sens les héritiers Rennepont maintenant qu'ils sont avertis. Vous avez probablement lu cette anecdote du prince de Talleyrand, qui, voulant donner le plaisir de la chasse au premier consul, et sachant que le gibier manquait dans son parc, fit lâcher le matin même des lapins achetés à la ville voisine. Par malheur les lapins étaient privés, et ne sachant pas leur métier de lapins sauvages, ils venaient se jeter entre les jambes du chasseur consulaire au lieu de s'enfuir. Eh bien ! M. Eugène Sue en a agi, avec son Rodin, à peu près comme M. de Talleyrand avec Bonaparte. Les héritiers Rennepont ne savent pas plus leur métier que les lapins privés, ils posent devant le fusil. Cela est plus commode sans doute pour Rodin, mais cela n'est pas vrai.

Autre observation. Rodin joue évidemment trop gros jeu en dénonçant l'abbé d'Aigrigny, le docteur Baleinier et la princesse de Saint-Dizier à la justice. Quel moyen a-t-il d'[illegible] affaire, une fois la dénonciation lancée ? Mademoiselle de Cardoville renonçât-elle à se porter partie civile, la partie publique ira jusqu'au bout. [illegible] il y a eu des séquestrations illégales et les actes les plus graves commis, la société de Jésus va se trouver en butte à un procès criminel auquel il [illegible] pas facile d'échapper. En outre, il est tout à fait invraisemblable que mademoiselle de Cardoville renonce à poursuivre des gens dont non-seulement elle a eu beaucoup à se plaindre, mais qui, elle le sait par Rodin, ourdissent contre elle et sa famille de nouvelles trames. Le motif à l'aide duquel M. Sue explique son silence est pitoyable. Le docteur Baleinier lui a persuadé que, si on donnait suite à cette affaire, on découvrirait la tentative d'escalade de Dagobert et [illegible] pour la délivrer, elle, ainsi que les filles du maréchal de Ligny, [illegible] *vol*, et qu'une fois convaincus de cette [illegible] seraient immanquablement condamnés aux galères. Le bon [illegible], indiquait à mademoiselle de Cardoville que le docteur Baleinier avait raison. »

Le bon sens, monsieur, aurait dû lui indiquer précisément le contraire. Que l'on condamne aux galères des malfaiteurs qui pénètrent dans une maison avec effraction pour y voler, cela va sans dire ; mais où est le jury en France qui condamnerait deux hommes de cœur qui, pour délivrer d'une séquestration arbitraire trois personnes criminellement incarcérées, seraient entrés de vive force, non dans une maison honnête, mais dans un repaire infâme de spoliateurs et de malfaiteurs ? Il est évident que la culpabilité du docteur Baleinier et de l'abbesse sa complice, innocenteraient aux yeux du jury Dagobert et Agricol, qui ont exposé leur vie pour délivrer les victimes d'une machination criminelle, et il paraît qu'en 1832 l'ordre des avocats n'était pas encore établi à Paris, car, sans cela, mademoiselle de Cardoville n'eût pas conservé pendant deux minutes le moindre doute à cet égard.

Nous voilà arrêtés, vous le voyez, dès les premiers pas, par des invraisemblances énormes. Une fois encore toutes les règles de l'art sont foulées aux pieds ; non seulement M. Sue est hors du réel, mais il est hors du possible. C'est qu'il est impossible, en effet, que Rodin parvienne à se concilier la confiance des héritiers Rennepont ; la part qu'il a prise aux persécutions dirigées contre eux tous est trop bien connue. Adrienne, Dagobert, Gabriel, ont vu cette nature perverse trop à découvert. Pour se réhabiliter dans leur esprit, il faut donc qu'il fasse des choses impossibles à un complice de l'abbé d'Aigrigny, c'est-à-dire des choses vraiment funestes à l'abbé d'Aigrigny, et à la société de Jésus. Mais comme, d'un autre côté, Rodin est au fond le complice de ceux qu'il attaque, M. Sue est obligé de chercher des faux-fuyants pour échapper aux conséquences inévitables de ces attaques, et pour persuader aux lecteurs qu'elles ne sont qu'apparentes, tandis qu'elles n'ont pu être efficaces sur l'esprit de mademoiselle de Cardoville que parce qu'elles allaient à fond, parce qu'elles étaient réelles. C'est ainsi qu'on s'efforce en vain d'échapper à la logique d'une situation. Quoi qu'on fasse, elle vous saisit, elle vous maîtrise, elle vous emporte, comme ces grands courants dont il faut subir l'invincible empire.

Nous avons dit que les moyens d'action de Rodin ne variaient pas beaucoup plus que ceux de l'abbé d'Aigrigny. En voici la preuve. Il a cherché à s'emparer de l'esprit de mademoiselle de Cardoville, d'abord en lui rendant la liberté, ensuite en se donnant comme un admirateur de ses idées sur l'indépendance de la femme, enfin en lui révélant toutes les trames ourdies contre elle par l'abbé d'Aigrigny et la princesse de Saint-Dizier. Dagobert, mandé par une lettre anonyme de Rodin, se présente dans la maison du docteur Baleinier, où Rodin a établi, qu'on nous passe ce terme de police, une espèce de souricière.

Lorsque la première fougue de ce vétéran des armées impériales qui connaît toute la scélératesse de l'homme de la rue du Milieu-des-Ursins, pour l'avoir vu à l'œuvre dans la maison de la rue Saint-François, est passée, Rodin le soumet précisément au même [illegible] mademoiselle de Cardoville. Il lui révèle toutes les machinations des jésuites contre lui dans l'auberge du Faucon-Blanc, lui rappelle l'histoire de sa croix d'honneur volée [illegible] Morok lui a cherché dispute, lui parle avec estime de son courage, avec admiration de Napoléon, et enfin, termine en lui remettant un petit paquet qui contient cette croix qui lui est si chère parce que c'est l'empereur qui l'a attachée de sa main à la poitrine de Dagobert.

Le tour est fait, et Dagobert, si défiant pourtant, et auquel M. Sue avait donné jusqu'ici toute la sagacité d'un vieux soldat, tombe, comme un véritable conscrit, dans cette grossière embuscade. Il est aux genoux de Rodin, et il baise, en pleurant, ses mains crasseuses, lui qui, cinq minutes auparavant, disait à mademoiselle de Cardoville, avec autant de sens que d'énergie militaire : « Quoi ! vous êtes la dupe de ce vieux gueux-là ! »

Le maréchal duc de Ligny n'est pas plus difficile à tromper. Le hasard, qui veut du bien aux protégés de M. Sue, fatigué, le maréchal arrive de l'Inde à Paris précisément au moment où Rodin tend ses piéges dans la maison du docteur Baleinier ; il fait quelque chose de plus encore, car il amène le maréchal dans cette maison précisément à l'instant où l'on cherche inutilement ses deux filles, que l'abbesse a refusé de remettre au juge d'instruction. Alors Rodin sort à la dérobée, revient, quelques minutes après, en conduisant triomphalement Rose et Blanche par la main, et il les rend à leur père, non sans raconter, comme à l'ordinaire, tous les plans ourdis contre elles par l'abbé d'Aigrigny et les jésuites. Est-il besoin d'ajouter que personne ne s'étonne de la facilité avec laquelle Rodin a trouvé les deux jeunes personnes demeurées introuvables pour tout le monde, et qu'on ne soupçonne aucune connivence entre lui et l'abbesse ? Les héritiers Rennepont sont frappés d'imbécillité par la grâce de M. Sue ; ils écoutent sans entendre, ils regardent sans voir.

Après cette scène, qui doit durer au moins douze heures, le Titus aux souliers huilés sort modestement triomphant ; il annonce en sortant que sa journée n'est pas finie, car il a encore une bonne action à faire, il a encore à sauver le prince Djalma. Vous n'êtes pas au bout. Rodin emploiera de même, et avec le prince Djalma et avec M. Hardy, le fabricant, le moyen qu'il a invariablement mis en usage avec mademoiselle de Cardoville, Dagobert, le maréchal Simon et ses deux filles. Il défait tout ce qu'a fait M. d'Aigrigny ; il dénonce à M. Hardy, Blessac, son ami intime, comme l'instrument des jésuites, et il lui révèle les machinations qui ont contraint une jeune femme qu'il aimait d'un amour illégitime à quitter la France.

(*La suite à demain.*)

pour première condition, qu'une dotation permanente et honorable du clergé soit fixée par une loi votée dans les chambres ?

Telles sont les mille difficultés que présente notre situation politique. Prolonger cette situation anormale, tenir les chambres fermées, donnant ainsi une nouvelle vie aux passions qui divisent le parti conservateur, ne pas intéresser vivement le pays par d'utiles réformes, au maintien de l'ordre et du gouvernement, serait commettre une illégalité sans but, et ajourner aujourd'hui un danger qui se présentera plus terrible demain ; car alors il ne s'agirait pas d'une lutte entre des fractions de notre parti, mais bien entre deux partis complétement ennemis.

L'*Echo del Commercio* dit que M. le duc de Miraflores reprendra la présidence du conseil, et que M. Arrazola sera ministre de la justice ; M. Peña Aguayo, ministre des finances ; la marine serait donnée à la personne que M. de Miraflores en avait chargé. Il n'y aurait de changement que pour le ministère de la guerre, qui serait donné à M. Manuel de la Concha. On doute que M. Isturitz veuille se charger de l'intérieur ; s'il refuse, on appellera M. Arteta. A notre avis, ajoute l'*Echo*, le cabinet actuel n'a pas l'homogénéité ni la solidité qu'exigent les circonstances. Il faut, en effet, adopter un autre système et annuler des actes antérieurs, si l'on veut rétablir la tranquillité et raffermir les institutions. C'est pourquoi nous pensons que de nouvelles nominations auront lieu promptement et nous souhaitons qu'elles tombent sur des hommes amis des lois.

Nouvelles de Belgique.

L'*Indépendance belge* dit qu'elle vient de recevoir communication d'une instruction pour la révision des listes électorales adressée le mois dernier, par M. l'évêque de Tournay, à tous les curés de son diocèse : il est probable que c'est encore là le résultat de quelque résolution prise d'un commun accord par tous les membres de l'épiscopat belge ; que par conséquent la même instruction, ou tout au moins une instruction ayant en vue le même but, circule dans les autres diocèses.

L'instruction adressée aux curés du diocèse de Tournay est précédée d'une espèce de lettre d'envoi qui mérite sous plusieurs rapports d'être livrée à la publicité. La voici :

« Monsieur,

» Le mois d'avril, dans lequel nous venons d'entrer, est l'un des plus importants pour le succès des opérations électorales, car c'est celui durant lequel la loi prescrit la révision annuelle de la liste des électeurs.

» Cette révision a pour objet, d'une part, de faire admettre sur la liste les personnes qui payent le cens électoral et qui, par négligence ou omission, n'y [illegible] personnes qui auraient été inscrites [illegible].

» Vous comprendrez [illegible] toute l'importance de cette opération, que vous [illegible] que c'est par une révision faite [illegible] les élections [illegible] avec le plus de [illegible].

» Il [illegible] peut dépendre de quelques voix seulement. Combien n'est-il donc pas urgent de réviser avec le plus grand soin un travail qui sert de base à toute l'opération électorale, et que la négligence, l'incurie, la mauvaise foi, peut-être, peut rendre un jour si préjudiciable à la chose publique.

» Nous appelons donc toute votre attention sur la révision de la liste électorale de votre commune, et en vous transmettant les instructions ci-jointes sur la matière, nous vous prions instamment d'y porter tous vos soins.

» Dans un pays constitutionnel toute la force publique réside dans la représentation nationale. Si nous voulons conserver intactes les libertés inscrites dans le pacte social et empêcher l'invasion du radicalisme anti-religieux, nous n'avons qu'un moyen, c'est de défendre pied à pied le terrain électoral. Que [illegible] vous serve de [illegible] le triomphe de la bonne cause ; car abandonner le terrain électoral à nos adversaires, c'est à l'avance se déclarer vaincu, s'est s'exposer à toutes les réactions du radicalisme, c'est, en un mot, compromettre à la fois et la patrie et la liberté. »

— On lit dans la *Gazette de Liége* :

« Hier, M. de Chestret a été élu sénateur ; 360 électeurs seulement ont répondu à l'appel ; il n'y avait pas de lutte, les zélés seuls ont pris part au vote. M. Chestret a réuni 358 suffrages.

» Nous croyons devoir signaler un petit incident qui a eu lieu à la section de la Salle académique.

» Un électeur avait trouvé convenable de motiver son vote en [illegible] de lignes, et voici comment il s'y était pris : il déclarait voter pour M. de Chestret, *décoré d'une destitution* ; il ajoutait à cela le vœu suivant : « Puissent les *misérables qui nous gouvernent*, Van Bommel et ses complices, *être pendus !* Il vaut mieux perdre quelques membres que tout le corps. »

L'*Emancipation* de Bruxelles dit s'être procuré des renseignements précis sur ce qui s'est passé au sein de la section centrale de la chambre des représentants chargée de l'examen de la loi sur les sucres. Voici de quelle manière les voix se sont partagées sur chacune des questions posées et résolues :

Les questions suivantes ont été posées : Y a-t-il lieu d'égaliser le droit d'accise entre les deux sucres ? Résolu négativement par 4 voix contre 3.

Le droit d'accise pour le sucre exotique sera-t-il porté à 50 fr. ? Résolu négativement par 4 voix contre 3.

Le droit sera-t-il porté à 45 fr. ? Résolu affirmativement.

Le droit sur le sucre indigène sera-t-il porté à 40 fr. ? Résolu négativement par 4 voix contre 3.

Ce droit sera-t-il porté à 38 fr. ? Résolu affirmativement par 4 voix contre 3.

Le rendement, en cas d'exportation, sera-t-il porté à 68 kilog. ? Résolu négativement par 4 voix contre 3.

Ce rendement sera-t-il pour le sucre exotique de 72 58/100 (chiffre ministériel) ? Résolu affirmativement par 4 voix contre 3.

Y aura-t-il égalité de rendement entre les deux sucres ? Résolu négativement par 5 voix contre 2.

La décharge à l'exportation sera-t-elle de 62 fr. par 100 kilog. pour les deux sucres, bien que le droit ait été fixé à 45 fr. pour le sucre exotique et à 38 fr. pour le sucre indigène ? Résolu affirmativement. Il en résulte un rendement de 72 pour le sucre exotique et de 61 pour le sucre indigène ?

Y a-t-il lieu d'adopter le projet de loi dans son ensemble ? Résolu affirmativement par 2 membres ; négativement par 3 membres, 2 s'abstiennent.

Nouvelles et faits divers.

On écrit du Brabant-Septentrional :

Nous pouvons confirmer pleinement ce que nous avons dit relativement à divers essais que nous avons tentés pour la conservation et la reproduction des pommes de terre. Les tubercules de 1845, replantés au mois d'octobre de la même année, sont actuellement dans un état fort satisfaisant. Les pousses qui en sont très-vigoureuses, s'élèvent déjà à plus d'un demi-pied au-dessus du sol, tandis que ceux que nous avons conservés, par le moyen que nous avons indiqué précédemment, sont restés parfaitement sains jusqu'à ce jour. [illegible] d'ailleurs, s'annonce bien cette année, et si le fléau, dont nous avons souffert, ne se reproduit pas, nous pouvons compter sur une récolte magnifique ; les cultivateurs se réjouissent à la vue d'une moisson qui promet d'être des plus abondantes, et ils avouent que le colza n'a pas été si *beau* dans notre province depuis un grand nombre d'années.

D'un autre côté on écrit de Thiel :

La floraison du colza touche à sa fin : nous pouvons à présent dire avec certitude que la graine sera d'un grand rapport. Tous les autres produits de la terre se trouvent dans un état satisfaisant, si on en excepte les trèfles semés en février, dont la jeune plante est en grande partie détruite par les insectes.

— De nouveaux retards, toujours inséparables de toute grande entrepise qu'il s'agit d'organiser et de mettre en mouvement, paraissent devoir renvoyer à quelques jours l'ouverture de la section du chemin de fer du Nord de Paris à Amiens. Voici ce que nous lisons dans une correspondance de Paris du 11 mai :

C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que la Compagnie du Nord devait ouvrir la section de Paris à Amiens le 12 mai prochain. Le jour n'est pas encore définitivement arrêté et l'on ne croit pas que l'ouverture ait lieu avant les premiers jours de juin. Le conseil d'administration doit se réunir lundi pour fixer l'époque définitive de concert avec le ministre des travaux publics. Du reste, tout est prêt pour l'inauguration de cette section, et les travaux de la section d'Amiens à Arras ont fait depuis un mois des progrès considérables. Toute la ligne pourra être livrée au mois d'août à la circulation publique.

Vendredi dernier un convoi-estafette composé de 3 waggons portant presque tous les administrateurs du chemin de fer du Nord, est parti de l'embarcadère des terrains St-Lazare pour Amiens. Le retour s'est effectué hier samedi. Tout le personnel de cette administration est nommé ; une partie des employés sont même déjà à leurs postes. Les salles d'attente sont meublées et ont reçu leurs appareils d'éclairage. Les employés de l'octroi gardent déjà toutes les entrées. La grande gare est encombrée de locomotives et de waggons de toutes les classes, très-confortablement disposés. Deux grands cadrans ont été placés sur la grande façade de l'édifice : l'un indique l'heure, l'autre indique les départs. Tous les appareils hydrauliques sont prêts.

En ce moment les ouvriers nivellent et pavent le pourtour de l'embarcadère. Cet embarcadère, le plus grand qui existe, abrite, dans un longueur d'environ 150 mètres, six voies de fer et deux quais d'embarquement. La gare de la Chapelle, grande comme une petite ville, est terminée depuis longtemps. On achève l'embarcadère de St-Denis. Les omnibus et les voitures de place ont déjà pris leurs stations devant le grand embarcadère St-Lazare.

— Il est arrivé, de Ceylan à Hong-Kong, le premier bateau à vapeur de la ligne de communication établie entre l'Angleterre et la Chine. C'est un nouveau bienfait de la navigation à vapeur à constater. Des lettres de Londres, ayant 51 jours de date, sont arrivées en Chine.

— Le peuple américain fait dire de lui qu'il n'est rien qu'il n'imagine, et qu'il exécute tout ce qui lui passe par la tête. Donc, ce qui paraît ailleurs fabuleux, incompréhensible, acquiert aux Etats-Unis un caractère de probabilité, même lorsqu'il s'agit des choses en apparence les plus extravagantes. S'il faut en croire un journal de la Nouvelle-Orléans, le gouvernement fédéral se proposerait de demander prochainement au congrès la réalisation d'un projet d'armement maritime qui lui a été récemment soumis pour mettre les côtes des Etats-Unis à l'abri de toute agression, du côté du Mexique. Il s'agirait de construire une douzaine de bateaux à vapeur en fer d'une assez grande dimension, pour porter des batteries aussi formidables que celles d'un vaisseau de ligne. Ils ne mesureraient pas moins de 3,900 tonneaux, c'est à dire 500 de plus que le *Great-Britain*.

Ils seraient construits de manière à n'avoir qu'un tirant d'eau très petit proportionnellement à leur grandeur, et pourraient franchir la barre du Mississipi, derrière laquelle il trouveraient asile en temps de paix ou en cas de guerre. Ils porteraient six mois de provisions pour un équipage de 700 hommes. Mais ce n'est rien encore, car au besoin ces gigantesques navires seraient transformés en citadelles flottantes dont chacune ne porterait pas moins de 10,000 hommes, de sorte qu'une armée de 120,000 hommes, pourrait être casernée sur les douze bâtiments et être transportée, avec toute la vitesse de la vapeur, sur les points menacés, non seulement sur la côte des Etats-Unis, mais à Cuba et dans toutes les Antilles.

Le journal auquel nous empruntons ces détails a très bien prévu que ses révélations seraient taxées de mensonge ou de chimère, et il renvoie les incrédules à un modèle qui, dit-il, a déjà été construit à Pittsburgh.

— Il existe actuellement à Manchester une vieille femme, nommée Johanna Ausan, qui a atteint l'âge extraordinaire de [illegible] ans ; elle réside dans Burns-Street, Chorlton-Upon-Medlock. Cette centenaire jouit encore de toutes ses facultés, et se rappelle parfaitement le couronnement de George III, époque à laquelle elle avait à peu près vingt-quatre ans.

Une autre personne vient de mourir en Angleterre, âgée de cent ans cinq semaines et trois jours. C'est miss Eugénia Leslie, dernier représentant de la maison aussi ancienne que distinguée de Leslie de Landores. Elle était née le 15 mars 1746, et lors de la guerre de 1745, son père avait joué un rôle éminent dans l'armée commandée par le duc de Cumberland, frère de George II.

— On lit dans le *Sun* que Elisa Clark, qui a précipité ses trois enfants dans la Tamise, a été interrogée par le magistrat. Lorsque cette femme, dans la salle d'audience, vit son mari Richard Clarke, sa physionomie a trahi toute l'horreur que lui inspire cet homme d'une brutalité révoltante, lorsqu'il est ivre, ce qui lui arrive souvent. La veille du jour où la malheureuse a jeté son enfant dans la Tamise, elle avait vendu quelques vêtements pour avoir du pain et le jour du crime, ainsi qu'elle l'a déclaré, ses enfants et elle n'avaient plus rien au monde que ce qu'ils avaient sur le corps. Cette misère était effroyable.

— Il est mort dernièrement dans le canton de Bâle un homme qui pour la postérité qu'il laisse, ne trouve son pareil que parmi les patriarches de l'Ancien Testament. Martin Schmutz est décédé à l'âge de 95 ans, dans la plénitude de ses facultés. Sa descendance a été de 187 personnes, savoir : 10 enfans, 47 petits-enfants, 107 arrière-petits-enfants, et 25 de la quatrième génération. De cette immense famille, il reste encore 118 personnes.

— Pendant l'éclipse de soleil qui a eu lieu samedi dernier, dit le *Globe* de Londres du 8, M. Cherry a posé son daguerréotype, par manière d'expérience, devant l'astre qui était en partie dans l'ombre. et il s'est produit alors un phénomène singulier : la lentille mystérieuse produisit sur la plaque métallique deux soleils, tous deux en partie éclipsés, mais avec cette différence remarquable que l'une des deux images présentait une surface opaque, tandis que la surface de l'autre était lumineuse. Le premier soleil était environné de nuages argentés : le second se détachait comme une tache lumineuse sur la voûte éthérée. Quelle peut être l'explication de ce prodige inattendu, résultat combiné de l'art et de la nature ? Nous sommes incapables de le dire.

— Le journal auquel nous avons emprunté la nouvelle de la mort de Vidocq était mal informé ; Vidocq séjourne en ce moment à Londres.

— On lit dans l'*Esperanza* de Madrid du 3 mai :

« Un jeune ménage demeurant à Madrid avait un enfant nouveau-né que sa mère allaitait. Insensiblement cette femme, qui pourtant était d'une constitution robuste, commença à dépérir d'une manière inquiétante, et il était question pour elle de renoncer à nourrir. Une nuit, le mari, croyant avoir entendu du bruit dans l'appartement, se leva, et, la chandelle à la main, il fit la visite de l'appartement. On pourra juger de sa stupeur, lorsque, s'approchant du lit où sa femme dormait profondément, il vit une couleuvre qui humait avec délices le lait destiné au nourrisson. La couleuvre s'enfuit aussitôt, et le mari, dès le lendemain, n'ayant pas pu trouver l'animal, s'empressa de déménager. »

— Voici un remarquable exemple d'activité commerciale de la part d'une maison de New-York, celle de MM. Howland et Aspinwall. Leur navire, *Ann-Mackim*, capitaine Hayes, est arrivé de Shanghai (Chine) le 26 mars, avec un complet chargement de thé, et le 2 avril (7 jours après, en comptant ceux d'arrivée et de départ), le même navire partait de New-York pour Canton, chargé entièrement de marchandises d'exportation.

C'est presque le temps, dit la *Presse*, qu'il faudrait en France, à un navire faisant des voyages de cette importance, pour dépasser et passer la revue au bureau des classes.

Le bateau à vapeur *Traveller*, aux Etats-Unis, n'a pas son pareil pour la marche. Aucun autre bateau n'a fait encore d'aussi rapides traversées.

Parti de New-York à trois heures après-midi, il était au port, à New-Haven, à 7 heures 19 minutes, ayant ainsi parcouru 85 milles en 4 heures 19 minutes (environ 20 milles à l'heure).

— Le *Courrier des Etats-Unis* donne en ces termes le portrait du président Polk :

« M. Polk paraît avoir quarante-cinq ans environ ; sa taille est moyenne, sa constitution forte, totalement dépourvue d'embonpoint ; il semble, néanmoins, jouir d'une santé robuste, résultat d'un exercice habituel et d'une grande sobriété. Il a les traits saillants et caractérisés, l'œil vif et pénétrant, les cheveux originairement noirs, mais aujourd'hui complétement gris, et le teint tant soit peu basané. Sa mise, toujours et entièrement noire, est d'une propreté recherchée, et l'ensemble de sa personne respire la simplicité.

» M. Polk sort tous les jours, mais à pied, sans autre équipage qu'une canne, qu'il porte par contenance plutôt que par utilité, car jamais il ne s'appuie dessus ; il est ordinairement seul dans ses promenades ; quelquefois il rentre accompagné de membres du congrès ou d'autres citoyens qu'il a rencontrés sur sa route. »

— Un accident déplorable vient d'avoir lieu sur la ligne du chemin de fer d'Alais. L'une des roues de la locomotive s'étant brisée, le convoi a éprouvé une violente secousse par suite de laquelle seize personnes auraient, dit-on, reçu des blessures plus ou moins graves. Le convoi était parti de Nîmes à cinq heures et demie. Nous ne pouvons donner en ce moment d'autres détails.

VARIÉTÉS.

LES FEMMES DU CAIRE

SCÈNES DE LA VIE ÉPYPTIENNE.

I. — LES FEMMES VOILÉES.

Le Caire est la ville du Levant où les femmes sont encore le plus hermétiquement voilées. A Constantinople, à Smyrne, une gaze blanche ou noire laisse quelquefois deviner les traits des belles musulmanes, et les édits les plus rigoureux parviennent rarement à leur faire épaissir ce frêle tissu. Ce sont des nonnes gracieuses et coquettes, qui, se consacrant à un seul époux, ne sont pas fâchées, toutefois, de donner des regrets au monde. Mais l'Egypte, grave et pieuse, est toujours le pays des énigmes et des mystères ; la beauté s'y entoure comme autrefois de voiles et de bandelettes, et cette morne attitude décourage aisément l'Européen frivole. Il abandonne le Caire après huit jours, et se hâte d'aller vers les cataractes du Nil chercher d'autres déceptions que lui réserve la science, et dont il ne conviendra jamais.

La patience était la plus grande vertu des initiés antiques. Pourquoi passer si vite ? Arrêtons-nous, et cherchons à soulever un coin du voile austère de la déesse de Saïs. D'ailleurs, n'est-il pas encourageant de voir qu'en des pays où les femmes passent pour être prisonnières, les bazars, les rues et les jardins nous les présentent par milliers, marchant seules à l'aventure, ou deux ensemble, ou accompagnées d'un enfant ? Réellement, les Européennes n'ont pas autant de liberté : les femmes de distinction sortent, il est vrai, juchées sur des ânes et dans une position inaccessible ; mais, chez nous, les femmes du même rang ne sortent guère qu'en voiture. Reste le voile, — qui, peut-être n'établit pas une barrière aussi farouche que l'on croit.

Parmi les riches costumes arabes et turcs que la réforme épargne, l'habit mystérieux des femmes donne à la foule qui remplit les rues l'aspect joyeux d'un bal masqué ; la teinte des dominos varie seulement du bleu au noir. Les grandes dames voilent leur taille sous le *habbarah* de taffetas léger, tandis que les femmes du peuple se drapent gracieusement dans une simple tunique bleue de laine ou de coton (*khamiss*), comme des statues antiques. L'imagination trouve son compte à cet incognito des visages féminins, qui ne s'étend pas à tous leurs charmes. De belles mains ornées de bagues talismaniques et de bracelets d'argent, quelquefois des bras de marbre pâle s'échappent tout entiers de leurs larges manches relevées au-dessus de l'épaule, des pieds nus chargés d'anneaux que la babouche abandonne à chaque pas et dont les chevilles résonnent d'un bruit argentin, voilà ce qu'il est permis d'admirer, de deviner, de surprendre, sans que la foule s'en inquiète ou que la femme elle-même semble le remarquer. Parfois les plis flottants du voile quadrillé de blanc et de bleu qui couvre la tête et les épaules se dérangent un peu, et l'éclaircie qui se manifeste entre ce vêtement et le masque allongé qu'on appelle *borghot* laisse voir une tempe gracieuse où des cheveux bruns se tortillent en boucles serrées, comme dans les bustes de Cléopâtre, — une oreille petite et ferme secouant sur le cou et la joue des grappes de sequins d'or ou quelque plaque ouvragée de turquoises et de filigrane d'argent. Alors on sent le besoin d'interroger les yeux de l'Egyptienne voilée, et c'est là le plus dangereux. Le masque est composé d'une pièce de crin noir étroite et longue qui descend de la tête aux pieds, et percée de deux trous comme la cagoule d'un pénitent ; quelques annelets brillants sont enfilés dans l'intervalle qui joint le front à la barbe du masque, et c'est derrière ce rempart que des yeux ardents vous attendent, armés de toutes les séductions qu'ils peuvent emprunter à l'art. Le sourcil, l'orbite de l'œil, la paupière même, en dedans des cils, sont avivés par la teinture, et il est impossible de mieux faire valoir le peu de sa personne qu'une femme a le droit de faire voir ici.

Je n'avais pas compris tout d'abord ce qu'a d'attrayant ce mystère dont s'enveloppe la plus intéressante moitié du peuple d'Orient, mais quelques jours ont suffi pour m'apprendre qu'une femme qui se sait remarquée trouve généralement le moyen de se laisser voir, si elle est belle. Celles qui ne le sont pas savent mieux maintenir leurs voiles, et l'on ne peut leur en vouloir. C'est bien là le pays des rêves et de l'illusion ! La laideur est cachée comme un crime, et l'on peut toujours entrevoir quelque chose de ce qui est forme, grace, jeunesse et beauté.

La ville elle-même, comme ses habitantes, ne dévoile que peu à peu ses retraites les plus ombragées, ses intérieurs les plus charmants. Le soir de mon arrivée au Caire, j'étais mortellement triste et découragé. En quelques heures de promenade sur un âne et avec la compagnie d'un drogman, j'étais parvenu à me démontrer que j'allais passer là les six mois les plus ennuyeux de ma vie, et tout cependant était arrangé d'avance pour que je n'y pusse rester un jour de moins. Quoi ! c'est là, me disais-je, la ville des *Mille et une Nuits*, la capitale des califes fatimites et des soudans ?... Et je me plongeais dans l'inextricable réseau des rues étroites et poudreuses, à travers la foule en haillons, l'encombrement des chiens, des chameaux et des ânes, — aux approches du soir dont l'ombre descend vite, grace à la poussière qui ternit le ciel et à la hauteur des maisons.

Qu'espérer de ce labyrinthe confus, grand peut-être comme Paris ou Rome, de ces palais et de ces mosquées que l'on compte par milliers ? Tout cela a été splendide et merveilleux sans doute, mais trente générations y ont passé ; partout la pierre croule, et le bois pourrit. Il semble qu'on voyage en rêve dans une cité du passé, habitée par des fantômes qui la peuplent sans l'animer. Chaque quartier entouré de murs à créneaux, fermé de lourdes portes comme au moyen-âge, conserve encore la physionomie qu'il avait sans doute à l'époque de Saladin ; de longs passages voûtés conduisent çà et là d'une rue à l'autre, plus souvent on s'engage dans une voie sans issue ; il faut revenir. Peu à peu tout se ferme, les cafés seuls sont éclairés encore, et les fumeurs assis sur des cages de palmier, aux vagues lueurs de veilleuses nageant dans l'huile, écoutent quelque longue histoire débitée d'un ton nasillard. Cependant les *moucharabys* s'éclairent : ce sont des grilles de bois, curieusement travaillées et découpées, qui s'avancent sur la rue et font office de fenêtres ; la lumière qui les traverse ne suffit pas à guider la marche du passant, d'autant plus que bientôt arrive l'heure du couvre-feu ; chacun se munit d'une lanterne, et l'on ne rencontre guère dehors que des Européens ou des soldats faisant la ronde.

Pour moi, je ne voyais plus trop ce que j'aurais fait dans les rues passé cette heure, c'est-à-dire dix-heures du soir, et je m'étais couché fort tristement, me disant qu'il en serait sans doute ainsi tous les jours, et désespérant des plaisirs de cette capitale déchue. Mon premier sommeil se croisait d'une manière inexplicable avec les sons vagues d'une cornemuse et d'une viole enrouée, qui agaçaient sensiblement mes nerfs. Cette musique obstinée répétait toujours sur divers tons la même phrase mélodique, qui réveillait en moi l'idée d'un vieux noël bourguignon ou provençal. Cela appartenait-il au songe ou à la vie ? Mon esprit hésita quelque temps avant de s'éveiller tout-à-fait. Il me semblait qu'on me portait en terre d'une manière à la fois grave et burlesque, avec des chantres de paroisse et des buveurs couronnés de pampre ; une sorte de gaieté patriarcale et de tristesse mythologique mélangeait ses impressions dans cet étrange concert, où de lamentables chants d'église formaient la basse d'un air bouffon propre à marquer les pas d'une danse de corybantes. Le bruit se rapprochant et grandissant de plus en plus, je m'étais levé tout engourdi encore, et [illegible] lumière, [illegible] treillage extérieur de ma fenêtre, m'apprit enfin qu'il s'agissait d'un spectacle tout matériel. Cependant ce que j'avais cru rêver se réalisait en partie ; des hommes presque nus, couronnés comme des lutteurs antiques, combattaient au milieu de la foule avec des épées et des boucliers ; mais ils se bornaient à frapper le cuivre avec l'acier en suivant le rhythme de la musique, et, se remettant en route, recommençaient plus loin le même simulacre de lutte. De nombreuses torches et des pyramides de bougies portées par des enfants éclairaient brillamment la marche et guidaient un long cortége d'hommes et de femmes, dont je ne pus distinguer tous les détails. Quelque chose comme un fantôme rouge portant une couronne de pierreries avançait lentement entre deux matrones au maintien grave, et un groupe confus de femmes en vêtements bleus fermait la marche en poussant à chaque station un gloussement criard du plus singulier effet.

C'était un mariage, il n'y avait plus à s'y tromper. J'avais vu à Paris, dans les planches gravées du citoyen Cassas, un tableau complet de ces cérémonies ; mais ce que je venais d'apercevoir à travers les dentelures de la fenêtre ne suffisait pas à éteindre ma curiosité, et je voulus, quoiqu'il arrivât, rattraper le cortége et l'observer plus à loisir. Mon drogman Abdallah, à qui je communiquai cette idée, fit semblant de frémir de ma hardiesse, se souciant peu de courir les rues au milieu de la nuit, et me parla du danger d'être assassiné ou battu. Heureusement j'avais acheté un de ces manteaux de poil de chameau nommés *machallah* qui couvrent un homme des épaules aux pieds ; avec ma barbe déjà longue et un mouchoir tordu autour de la tête, le déguisement était complet.

(*La suite à demain.*)

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi, 14 *mai* 1846. (3e *Représentation supplémentaire.*)

Pour la clôture définitive de la troupe des **Arabes du Désert de Sahara**, sous la direction de Sidi-Mohamed-Ben-Sai.

Les Mousquetaires de la Reine,

opéra en trois actes, paroles de M. de St-Georges, musique de M. F. Halévy.

Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

ANNONCES.

SALON DES VARIÉTÉS VAN AMSTERDAM,

ONDER DIRECTIE VAN

P. Boas en N. Judels,

staande met hunne Nieuwe Groote Schouwburgtent op het *Plein*.

DONDERDAG 14 MEI 1846.

De Kalkoenenhoedster, nieuwe groote vaudeville in 3 bedrijven, naar het fransch (*la Gardeuse des dindons*), vrij vertaald door den Heer Kamphuyzen ; versierd met nieuwe decoratien en costumen. Na hetzelve ; **Het Wetboek der Vrouwen,** nieuwe vrolijke vaudeville in één bedrijf, naar het fransch van den Heer Kamphuijzen.

Zullende de Hoofdrollen in bovenstaande vaudevilles door Mej. KIEHL en LAMÉ, alsmede door den Heer JUDELS vervuld worden.

Aanvang ten half negen uren.

P. Boas & N. Judels.

SALON DES VARIÉTÉS VAN AMSTERDAM,

VAN DEN HEER

J. E. DUPORT,

staande het fraaije welingerigte Schouwburg-Lokaal in het *Korte Voorhout*, tegenover den Koninklijken Schouwburg.

DONDERDAG 14 MEI.

Oom Karel, comedie vaudeville in twee bedrijven, naar het Fransch. Na hetzelve : **De Behanger,** vaudeville in één bedrijf, naar het Fransch.

CIRQUE PRIVILÉGIÉ DU NORD

PAR LEURS MAJESTÉS LES ROIS DE SUÈDE, DE NORWÉGE ET DE DANEMARCK,

SOUS LA DIRECTION DE

M. Didier Gautier,

Au Plein. — AUJOURD'HUI, *mercredi* 13 *Mai.*

Spectacle extraordinaire demandé :

Grand **Quadrille équestre, Exercices à cheval et Chevaux dressés. — Pantomime nouvelle.**

PRIX DES PLACES :

Premier rang fl. 1.99. Second rang fl. 1.50. Troisième rang fl. 0,90. Quatrième rang fl. 0.50.

Demain, JEUDI, 14 *Mai.*

Spectacle extraordinaire. MANOEUVRES DE CAVALERIE, — EXERCICES EQURSTRES, GYMNASTIQUES et ACROBATIQUES. **Le Garde Noble** par Mlle **Thérèse Gautier. Chevaux dressés en liberté. Fra Diavolo** ou les Brigands des Abruzes ; grande pantomime en deux actes, exécutée sur le Théâtre et les Montagnes avec les Chevaux.

LES EXTRÊMES.

L'AMIRAL TOM POUCE ET LE GÉANT JOVANI VENIER.

Tom Pouce, âgé 21 ans et 3 mois, a la taille d'un mêtre et pèse 24 kilogrammes.

Le Géant Jovani, âgé de 22 ans et 4 mois, la taille de 2 mêtres et 30 pouces et pèse 100 kilogramme

A cette exposition est joint un joli **Cabinet de figures de Cire.**

L'exposition est dans la Grande Loge au ***Plaats.*** (Voir l'affiche.)

MÉNAGERIE D'ANIMAUX VIVANTS,

consistant en plus de cinquante différentes espèces très-rares, entre autres le **Crocodile** du Nil de 8 pieds de longueur, **Panthère, Léopard,** une belle collection de **Serpents** et d'**Oiseaux**, etc.

A voir tous les jours du matin au soir, au ***Plaats***, coin du Vyver.

On offrira *Vendredi matin* à 11 heures la nourriture aux serpents et au Crocodile dans la Ménagerie de M. Gautier.

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Buitenhof, K, N.o 40.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que l'extension qu'il vient de donner à son établissement le met dans la possibilité de meubler dans le plus court délai possible **Salons, Boudoirs, Chambres à coucher** ou tous autres **Appartements.**

Dans son nouveau Magasin établi au *Buitenhof*, on trouve un grand assortiment de Meubles en tout genre.

La parfaite confection des Meubles qu'il fabrique dans le goût du jour, et l'élégance et la pureté de leurs formes, tant dans le genre **antique** que dans le **style de la renaissance,** lui donnent le droit d'espérer que son nouvel établissement recevra du public l'accueil le plus encourageant.

J. C. van Druten,
fabricant de Meubles et de Billards, breveté de LL. AA. RR. le Prince, et la Princesse d'Orange. Gedempte Raamstraat et Buitenhof, *à La Haye.*

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR,

ENTRE

le Hâvre et la Hollande.

Le *steamer* **Hambourg,** capitaine MARESSAL, partira de Rotterdam, le matin de vendredi, 15 Mai.

S'adresser à MM. Smith & Ce, *Boompjes*, A. 170, à Rotterdam.

F. LABBÉ,

Coiffeur, Parfumeur, Hofstraat, à La Haye.

Magasin de Parfumeries de Paris, premier choix ; Brosserie ; Peignerie, etc. Confection de Postiches en tout genre, tels que : Tours, Perruques et Toupets en Dentelle chevelue.

Nouvelle invention de Perruques sans tulle ni réseau, dites à *Courant d'air*, Nattes et Bandeaux perfectionnés.

Salon pour la coupe des Cheveux (*abonnement.*)

Appartements garnis ou non à Louer.

AVIS.

Par suite des publications au nom de la Commission d'Amortissement de Saint-Pétersbourg, qui ont paru dans l'*Amsterdamsche Courant* du 23 février dernier, et dans l'*Effectenblad* du 24 février, le Consul-Général de Russie à Amsterdam fait savoir qu'à partir du 3/15 de ce mois jusqu'au 18/30 juin prochain, toutes demandes de **Nouveaux Coupons** pour les inscriptions russes au grand livre de l'emprunt 5 pour cent 2me série, seront reçues à la chancellerie dudit Consulat.

Ces demandes, dont on peut se procurer sans frais les formules imprimées chez le libraire R. C. Lepper, *Beurssteeg*, No 117 à Amsterdam, peuvent être présentées, ainsi que les inscriptions qui y ont rapport, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi. Les inscriptions, après qu'elles auront été paraphées, seront rendues aux propriétaires, pour plus tard être présentées de nouveau du 20 juillet/1 août jusqu'au 19/31 août prochain, époque fixée pour la remise aux intéressés des nouveaux coupons.

Les propriétaires de cesdites inscriptions sont en outre prévenus qu'aucune demande de nouveaux coupons ne sera plus admise après l'époque indiquée ci-dessus 18/30 juin, et qu'en conséquence ils seraient tenus de s'adresser à la commission d'amortissement à Saint-Pétersbourg.

Amsterdam, 9 mai 1846.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES

ENTRE

Amsterdam et Hambourg.

Le service se fait par les deux grands bateaux ***Willem de Eerste*** et ***Beurs van Amsterdam.***

DÉPARTS :

d'*Amsterdam*, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 } de chaque mois.
de *Hambourg*, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 }

SIROP DE DIGITALE

de **Labélonie**, pharmacien à Paris. Ce sirop est toujours le médicament prescrit avec le plus de succès par les meilleurs médecins contre les MALADIES DU COEUR (Palpitations) et les diverses hydropisies, qu'il guérit ou modifie en peu de jours, ainsi que contre les asthmes, catarrhes chroniques, les rhumes et toux opiniâtres. — On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule portant ces mots : *Sirop de Digitale de Labélonie.* Prix : 5 et 3 fr. — A Rotterdam, E. van Santen Kolff, dépositaire-général pour toute la Hollande et auquel toutes les demandes doivent être adressées ; Arnhem, F. Romeyn ; Bois-le-Duc, Med. M. D. Bosch ; Breda, A. P. Maasen, H. J. van den Goorberg ; La Haye, Stolker ; Maestricht, Grossier ; Middelbourg, [illegible]

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 12 Mai.

		Int.	COURS 11 mai.	OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas.	Dette active	2½	60 1/8	60 1/8	60 1/8
	Dito dito	3	72 5/8	72 5/16	72 5/8
	Dito en liquidation	3	—	—	—
	Dito dito	4	—	93 15/16	93 15/16
	Dito des Indes	4	—	93 9/16	—
	Syndicat	4½	—	99 5/8	—
	Dito	3½	—	88 ½	—
	Société de Commerce	4½	169 5/8	168 5/8	—
	Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	111 ¼	—
	Act. du Chemin de fer Holland.		—	—	—
Russie.	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Dito dito 1828 & [illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Inscript. au Grand-Livre		[illegible]	—	—
	Certificats au dito	6	—	69 5/8	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	96 ¼	—
	Emprunt de 1840	4	—	90	—
	Id. chez Stieglitz et Comp.	5	—	88 15/16	—
Espagne	Passive		—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Diferred		—	—	—
	Ardoins	5	—	21 1/16	21 1/16
	Dito	3	—	—	—
	Coupons Ardoins		—	—	—
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	102 7/8	103
	Dito métalliques	5	—	108 3/4	—
	Dito dito	2½	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836		—	—	—
Brésil.	Emprunt à Londres 1829	5	—	—	—
	Id. id. 1843		—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	56 7/8	—

Bourse de Paris du 11 Mai.

		Int.	COURS 10 mai.	OUVERT.	FERMÉ.
France	Cinq pour cent		—	119 95	—
	Trois pour cent		—	84	—
Espagne	Emprunt Ardoin		—	[illegible]	33
	Anc. différée				
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		—	—	—
Naples	Certificats Falconet		—	101 25	101 50
Pays-Bas	Dette active		—	60	—
Belgique	Dito		—	—	—
	Banque belge		—	895	—
États-Unis	Obligations de la Banque				—

Bourse d'Anvers du 12 Mai.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 20 ⅞ P. — Dette différée ancien, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse 61 ½ A. Cours après la Bourse (2½ heures). Ardoin 20 ½, [illegible]

EXPOSITION ET VENTE

DE

CHALES ET ÉCHARPES EN CACHEMIRE FRANÇAIS,

PURE LAINE ET INDOU,

dans la Grande Salle du Nouveau Doelen.

L'exposant prie les Dames de vouloir bien visiter les magnifiques produits de la manufacture dont il est l'agent, les assurant d'avance qu'il ne leur sera adressé aucune sollicitation importune.

La marchandise, marquée en chiffres connus, est vendue à prix fixe.

LA HAYE, chez [illegible], *Lage Nieuwstraat.*
Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et FILS, *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN RHYN SNOECK, *Hoofdsteeg.*